

1
(N° 260.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838

Rapport fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur DIDRY, marchand-épiciier à Nechin (Hainaut).

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Louis Didry, marchand-épiciier à Nechin (Hainaut), demande la naturalisation ordinaire.

Né à Sters (département du Nord), il est établi en Belgique avec sa famille depuis 23 ans, vit dans l'aisance et tient une très bonne conduite. Tous les avis sont favorables à sa demande.

Le rapporteur,
Eug. DE SMET.

Le vice-président,
DU BUS aîné.